

**PASSEZ VOTRE PETITE ANNONCE
DEPUIS CHEZ VOUS**

Envoyez vos textes et/ou vos photos pour un devis ou pour une publication dans **L'UNION**

par **Whatsapp** au **077 91 87 07**
ou par mail : **pa-lbv@sonapresse.com**
Règlements par **Airtel Money**
aux heures d'ouverture de nos bureaux.

Code commerce **UNION**

IMMIGRATION

Les immigrés clandestins interceptés sur l'île Ndendé se trouvent dans les locaux de la Direction générale de l'Immigration. Autorités gabonaises et organismes onusiens se sont rendus sur les lieux hier pour s'enquérir de leur situation.

Page 8

FOOTBALL

Les 23 Panthères retenues pour le match amical contre les Ecureuils du Bénin le 11 octobre au Portugal sont connues. La liste rendue publique hier par le sélectionneur national compte trois nouveaux joueurs et quelques vieux briscards de retour.

Page 11

TRANSGABONAISE : COUP D'ENVOI

HIER à Kougouleu, dans la province de l'Estuaire, la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement de la Transgabonaise. Une route longue de 780 km, qui reliera, à la fin du chantier prévue en 2023, Libreville à Franceville. Ce projet d'envergure devrait créer environ 2000 emplois directs et indirects, selon le maître d'ouvrage.

Pages 2 & 3



Photo: DR

POUR MOI QUOI...

Que de commentaires après la libération de l'ex-ministre du «Ciel et de la Terre» coupable de détournement de fonds publics !

Certains, comme d'habitude, attribuent cette mise en liberté à l'intervention politique, et les autres à une procédure normale s'appuyant sur le Code pénal. Que voulez-vous, sous les Tropiques, on ne peut empêcher personne de penser ce qu'elle veut. Même si ce sont des contre-vérités. Et cela s'est accentué avec le climat délétère qui règne actuellement. Rien d'étonnant quand sous ce soleil chacun pense détenir seul la «vérité...

Seulement, moi Makaya qui suis respectueux des textes de loi, je sais que Ngambia a reconnu les faits mis à sa charge. Qu'il a effectivement avoué avoir volé des milliards et qu'il a accepté de les rembourser. Conformément au Code pénal. Voilà la «zone d'ombre» dissipée. Mais, on connaît comment ces choses-là finissent sous l'Équateur. On a parlé, on a promis n'est-ce pas ? Ce qu'on aimerait voir et savoir, ce sont les conditions de remboursement et les dates de versement selon les promesses faites à la Cour criminelle spécialisée. Nous, on y tient car, ce magot volé est le nôtre. C'est pourquoi, on veut savoir. Et qu'on nous dise après à quel chapitre de projet social sera ensuite affecté tout ce dolé quoi.

Ainsi, on dira plus tard, voilà à quoi a servi l'argent récupéré grâce à «Scorpion». Tenez, où en est-on avec les autres justiciables qui avaient aussi fait la même promesse avant Magloire ?

...MAKAYA



NOUVEAU

Mobicash PAYXPRESS,
vos paiements
en un clic!

www.gabontelecom.ga

Service client 500

